

---

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de la Ville de La Sarre tenue le 29 mars 2021 à 18 h 30, par visioconférence, et ce, en application des mesures de distanciation sociale.

**SONT PRÉSENTS :**

---

Maire	Yves Dubé
Conseillers	Louis Côté
	Steve Fontaine
	Richard Mailloux
	Renée Thiboutot
	Réjean Fournier

**ABSENCE (S) :**

---

Sébastien Bélisle

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

---

Directeur général intérimaire	Denis Bédard
Greffière	Valérie Fournier
	Cécile Poirier, directrice Loisir, sport et vie communautaire
	Claude Bordeleau, régisseur sportif
	Richard Michaud, directeur Travaux publics

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

*Résolution no 2021-061*

Le maire, Yves Dubé, constatant le quorum, ouvre la séance à 19 h.

Il est proposé par Madame Renée Thiboutot, appuyé par Monsieur Réjean Fournier et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**4. DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE**

**4.1 Entente de financement – Projets AccèsLogis**

*Résolution no 2021-062*

ATTENDU QUE le projet d'habitation Pavillon Lasarrois (ci-après « Projet »), situé dans la Ville de La Sarre, a été déposé à la Société dans le cadre du programme AccèsLogis Québec (ci-après : « ACL »);

ATTENDU QUE ce Projet de 24 logements éprouve des difficultés à compléter son montage financier considérant les coûts de construction élevés;

ATTENDU QUE ce Projet requiert un soutien financier;

ATTENDU QUE la Ministre a été autorisée à octroyer une subvention à la Ville afin de lui permettre de financer la réalisation de projets d'habitation;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Monsieur Richard Mailloux, appuyée par Monsieur Steve Fontaine;

D'entériner l'Entente concernant la subvention à la Ville de La Sarre pour le financement du projet d'habitation Pavillon Lasarrois;

D'autoriser le maire, M. Yves Dubé, ainsi que la greffière, Mme Valérie Fournier, à signer ladite entente ainsi que tout document utile et nécessaire à la présente.

#### **4.2 Dépôt - Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS)** *Résolution no 2021-063*

ATTENDU les défis et les enjeux liés à la technologie, particulièrement en cette période de pandémie;

ATTENDU l'ajout de l'axe « La Sarre, Ville intelligente » dans son plan de développement local 2015-2017;

ATTENDU QUE l'action 5.2.2 Implanter des logiciels, applications ou outils permettant d'être plus efficient et d'offrir des services en ligne aux citoyens constitue la priorité no 1 pour la Ville de La Sarre;

ATTENDU QUE celle-ci rejoint la priorité 16 du plan de développement durable de la MRC d'Abitibi-Ouest;

ATTENDU QU'une somme de 36 000 \$ est disponible pour la Ville de La Sarre dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS);

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Monsieur Louis Côté, appuyée par Madame Renée Thiboutot;

QUE soit déposé le projet « Diffusion en ligne et vidéoconférences pour le projet de ville intelligente », dont le coût s'élève à 31 714,08 \$

QUE la greffière, Madame Valérie Fournier, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de La Sarre, tout document pouvant donner effet à la présente résolution.

### **9. LOISIR, SPORT ET VIE COMMUNAUTAIRE**

#### **9.1 Demande - Fonds AgriEsprit**

*Résolution no 2021-064*

ATTENDU QUE le Service Loisir, sport, et vie communautaire de la Ville de La Sarre souhaite déposer une demande au Fonds AgriEsprit pour son projet ombrière;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Renée Thiboutot, appuyée par Monsieur Steve Fontaine;

D'approuver le dépôt d'une demande au Fonds AgriEsprit pour le projet ombrière dans le Participarc de La Sarre;

D'autoriser la directrice Loisir, sport et vie communautaire, Madame Cécile Poirier, à signer tout document relatif au dépôt de la demande pour et au nom de la Ville de La Sarre.

#### **9.2 Demande d'aide financière Fête nationale 2021**

*Résolution no 2021-065*

ATTENDU le Programme d'assistance financière aux célébrations locales 2021 de la Fête nationale du Québec;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Monsieur Richard Mailloux, appuyée par Monsieur Réjean Fournier;

D'autoriser la directrice Loisir, sport et vie communautaire, Madame Cécile Poirier, à signer pour et au nom de la Ville de La Sarre, tout document relatif à la demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'assistance financière aux célébrations locales de la Fête nationale du Québec.

## **10. CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME**

### **10.1 Dépôt au Fonds du Canada pour la présentation des arts**

*Résolution no 2021-066*

ATTENDU QUE le Service culture, patrimoine et tourisme de la Ville de La Sarre souhaite déposer une demande au Fonds du Canada pour la présentation des arts pour les programmations 2022-2023 et 2023-2024;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Renée Thiboutot, appuyée par Monsieur Steve Fontaine;

D'approuver le dépôt d'une demande pluriannuelle de soutien à la programmation en arts de la scène pour les années 2022-2023 et 2023-2024 au Fonds du Canada pour la présentation des arts;

D'autoriser la directrice de la culture, du patrimoine et du tourisme, Madame Marie-Luce Doré, à signer tout document relatif au dépôt de la demande pour et au nom de la Ville de La Sarre.

## **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Yves Dubé  
Maire

Valérie Fournier  
Greffière